



LA CHARTRE CAROLE DAVID



Nous avons la conviction qu'au sein de notre entreprise, nous avons tous deux missions d'égale importance. Toutes les deux sont la responsabilité de chacun d'entre nous :

A- LA QUÊTE DU TRAVAIL BIEN FAIT :

Nous pensons que la qualité et le respect mutuel au sein de notre entreprise doivent être réellement les valeurs centrales, respectées par tous, indispensable à son équilibre et à son développement. Notre métier évolue sans cesse, aussi, sommes-nous persuadés que nous devons être toujours à jour de ces évolutions et ainsi améliorer continuellement nos compétences.

Plus il y a de compétence dans notre entreprise et plus nous pouvons apporter les services que sont en droit d'attendre nos clients. Nous sommes conscients que c'est ainsi que nous serons les plus compétitifs. Pour cela, nous voulons une structure permettant efficacité et rapidité de réaction. De ce fait, notre organisation doit être à la fois souple, rapide, et responsabilisante, de manière à assurer le meilleur service dans les meilleurs délais.

Chacun d'entre nous doit être à la recherche de tout ce qui peut apporter un petit plus à la qualité du travail et au service que nous rendons. Aucun d'entre nous ne peut se satisfaire de faire moins que ses capacités.

Notre entreprise se doit de faciliter l'effort de formation collective. Chacun a le devoir de participer activement à cette formation collective en la prolongeant par une action individuelle visant à la transmission aux autres membres de l'entreprise des connaissances acquises. Notre vocation est la mission de service public que nous assurons, et conscients de notre utilité, nous devons faire bénéficier nos clients du maximum de ce qu'il nous est possible de faire pour eux.

De plus, chacun de nous doit se considérer vis-à-vis de l'extérieur comme responsable de la réputation de l'entreprise et de son crédit.

B- LE RESPECT MUTUEL DE CHACUN :

Nous pensons également que le respect mutuel au sein de notre entreprise est essentiel. Il n'est réalisable que si nous adoptons tous une éthique du comportement qui contient :

1 - Le sens de la considération réciproque entre tous les membres de l'entreprise. Nous souhaitons entre nous tous, l'estime, la considération, la sympathie (mais pas la différence).

2 - La solidarité entre tous les membres de l'entreprise. Nous avons la volonté de nous aider les uns les autres dans la réalisation de notre travail.

3 - Nous recherchons en chacun ce qu'il a de meilleur et nous ne relevons que cela. Nous ne nous focalisons pas sur les lacunes et les défauts des uns et des autres, mais apprécions leurs richesses et leurs qualités.

4 - la tolérance, le respect des autres. Nous admettons que chacun soit différent et respectons cette différence.

5 - L'honnêteté. Il s'agit bien sûr de l'honnêteté matérielle mais aussi de l'honnêteté intellectuelle. Nous respectons l'éthique et les valeurs morales que nécessite l'exercice de notre profession.

Nous n'ignorons pas que le respect de ces valeurs nous demande à tous des efforts, mais nous avons conscience que cela est indispensable.

Nous adhérons à cette charte et nous engageons à la respecter dans son ensemble. Elle est l'expression de notre volonté de travailler ensemble dans les meilleures conditions matérielles et humaines possibles.

Carole David

